

DOSSIER

Rencontre des Économistes Provinciaux Rome du 4 au 9 novembre 2002

Présentation

À la demande du Supérieur Général, une assemblée de tous les Économistes Provinciaux de la Congrégation a été convoquée et a eu lieu à Rome du 4 au 9 Novembre 2002. C'était la deuxième assemblée de ce genre. La première avait eu lieu à Paris en 1995. Comme 75% des économistes actuels avaient été nommés après cette première assemblée, il était temps, semblait-t-il, de répéter l'expérience.

Cette assemblée avait plusieurs objectifs. C'était une occasion pour les économistes de manifester leur mutuel soutien à leur fonction importante pour la communauté. C'était également une opportunité de formation continue dans leur rôle d'administrateurs des biens de la communauté. Enfin, c'était pour moi, en tant que Trésorier Général, une occasion de rencontrer tous les économistes et de pouvoir discuter avec eux de toutes les questions ou problèmes qu'ils pouvaient avoir.

La session avait été organisée par une Commission Préparatoire composée de : P. Teodoro Barquin (Facilitateur), P. Stefano Anguili (Économiste Provincial, Naples), P. José Luiz Fernandez (Économiste Provincial, Pérou), Fr. Bernard Meade (Économiste Provincial, Irlande) et P. Elmer Bauer III (Économiste Général). Cette Commission avait sélectionné les thèmes des discussions ainsi que les méthodes à suivre, conformément aux informations fournies au préalable par les économistes provinciaux.

De nombreux sujets avaient été envisagés : du rôle, de la fonction et des rapports de l'économiste provincial, aux aspects plus techniques de l'administration des biens de la province. Une liste complète de ces thèmes figure dans le programme de l'assemblée ci-joint. Ces sujets ont été proposés de différentes façons : par des conférences, des groupes de travail, des échanges de groupes restreints et des sessions plénières. Compte tenu du format de ce document et du caractère technique de certaines présentations, il n'est pas possible de publier toutes les conférences. Je tiens, toutefois, à remercier tous les conférenciers et les économistes invités qui ont partagé leur expérience et contribué ainsi à enrichir l'assemblée.

Au moment de faire le bilan de l'assemblée, tous les économistes provinciaux ont émis un avis très positif. Malgré la grande diversité des

expériences et connaissances des économes à leur arrivée, je crois que chacun d'eux est reparti avec quelque chose en plus susceptible d'enrichir son activité au service de sa province.

Naturellement ce document intéressera tout particulièrement les économes provinciaux, les économes locaux, les membres des Conseils Provinciaux pour les Affaires Économiques, ainsi que les autres confrères qui travaillent directement à l'administration des biens de la communauté. Toutefois, il devrait pouvoir intéresser également une audience plus large. Les Constitutions de la Congrégation de la Mission disent clairement : « Tous les biens sont communs, les membres sont coresponsables, conformément au Droit, dans l'acquisition, l'administration et l'utilisation des biens temporels de la maison et de la province auxquelles ils appartiennent ; toutes proportions gardées, le principe vaut aussi pour les biens de la Congrégation dans son ensemble. » (C.149). Chacun de nous, en tant que membre de la Congrégation partage la responsabilité de l'administration de ses biens. L'importance d'une telle responsabilité est encore plus forte si l'on tient compte du fait que nous administrons ces biens non pas en tant que propriétaires, mais en tant que gestionnaires du patrimoine des pauvres. C'est cette réalité qui a poussé la rédaction et le Comité de Rédaction de la revue *Vincentiana* à rassembler ces conférences de l'Assemblée des Économes Provinciaux dans ce document que j'ai le plaisir de vous présenter pour votre enrichissement.

La chronique de P. Hugh O'Donnell donne une bonne idée du programme de l'assemblée et des thèmes abordés. Il met en évidence certains éléments du programme qu'il trouve particulièrement importants et intéressants.

La conférence du Supérieur Général, P. Robert P.Maloney, est à la fois un encouragement et un défi pour tous ceux qui sont impliqués dans l'administration des biens de la communauté et, en particulier, l'économe provincial. D'une réflexion sur saint Vincent et l'administration, il a dégagé quatre convictions fondamentales qui ont guidé l'administration de saint Vincent et qui représentent pour nous, aujourd'hui un vrai défi. Son examen de nos Constitutions et Statuts souligne neuf principes que nous devrions observer dans notre administration des biens. En conclusion il nous donne des conseils pratiques pour nous encourager à être de bons gestionnaires.

Dans sa conférence : « La spiritualité et le sens de la mission de l'Économe Provincial », le P. Philippe Lamblin évoque un certain nombre de personnages (Joseph, Thomas, Marthe et Marie, Saint Vincent) qui nous aident à découvrir la spiritualité sous-jacente et l'attitude nécessaire du service de l'économe. Il prend également en considération quatre vertus (tempérance, justice, prudence et courage) importantes pour quiconque a la charge de gestionnaire.

L'exposé de P. Jaime Vergara sur les relations entre le Économe Provincial et le Visiteur et son Conseil, examine les Constitutions et Statuts susceptibles de découvrir la nature de ces relations. Il souligne ensuite un certain nombre d'éléments pratiques pouvant servir de base à de bonnes relations de travail : dialogue, confiance et support, discernement mutuel, transparence, saines relations avec les conseillers professionnels, non-interférence, efficacité et fidélité.

Le P. Marceliano Oabel nous fait part de son expérience en tant que Économe Provincial de la Province des Philippines et de son programme pour inciter les économes locaux à aborder le sujet suivant : « Les relations entre le Économe Provincial et les Économes Locaux, formation des Économes Locaux ». Il conclut que ces relations doivent être caractérisées par l'écoute, le témoignage et la sollicitude.

La conférence de Frère Peter Campbell nous présente l'Office de Solidarité Vincentienne (VSO). Ce nouvel office de la Congrégation se propose d'assister les provinces et missions les plus pauvres de la Congrégation en recherchant des fonds pour leurs besoins et services auprès des pauvres. La présentation de Frère Campbell donne un aperçu du fonctionnement de ce nouveau et séduisant service.

Je souhaite que vous trouviez ces conférences aussi suggestives et utiles qu'elles ont été pour nous lors de l'Assemblée des Économes Provinciaux.

*Elmer Bauer, C.M.
Économe Général*

(Traduction: FRANÇOISE AZEMAR TURCO – AIC Italie)